

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 2 AVRIL 2025

Date de convocation : 27 MARS 2025

Date d'affichage : 27 MARS 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. FERAHTIA A., 4ème Adjoint qui donne pouvoir à MURCIA B. + DHAUSSY L., 5ème Adjointe qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + PLANTIN M.F. qui donne pouvoir à CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-02-08

OBJET

Acquisition et classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section AD N°451, N°472, N°501 et N°520

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 15 juin 2010 et du 22 septembre 2010, décidant respectivement d'attribuer le nom de Léo Ferré et Paul Eluard aux voiries de desserte de l'opération immobilière réalisée par LOGER HABITAT, AREA Englos, 2 allée du Progrès, 59320 Englos,

Vu le courriel en date du 13 janvier 2025 du Responsable Développement de LOGER HABITAT, rétrocédant à la commune les parcelles cadastrées section AD N°451, N°472, N°501, et N°520 constituant l'assiette des voiries et des espaces verts des rues Léo Ferré, Paul Eluard, des Fougères (partie) et d'une bande de trottoir rue Louis Rémy,

Considérant que la commune est en capacité d'acquérir les VRD de cette opération immobilière à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal,

Attendu que la longueur des voiries à intégrer est de 464 mètres linéaires,

Attendu que cette intégration de voies dans le domaine public communal portera la longueur totale de voirie communale de 11 376 mètres linéaires à 11 840 mètres linéaires,

Vu le plan des emprises concernées dressé par le cabinet Michel BON, géomètre-expert, et annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

ACCEPTÉ la vente à la commune d'Haveluy par LOGER HABITAT dont le siège social se situe à l'AREA Englos, 2 allée du Progrès, 59320 Englos, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées section AD :

- N°451 d'une contenance de 77 m²,
- N°472 d'une contenance de 1549 m²,
- N°501 d'une contenance de 3615 m²,
- N°520 d'une contenance de 1869 m²,

qui constituent l'assiette des voiries et des espaces verts des rues Léo Ferré, Paul Eluard, des Fougères (partie) et d'une bande de trottoir rue Louis Rémy.

PRECISE que le transfert de propriété fera l'objet d'un acte notarié publié aux hypothèques.

DIT que les frais de mise en œuvre et de rédaction de l'acte de mutation seront à la charge de LOGER HABITAT.

PRECISE que les limites assignées auxdites voies et espaces publics sont celles fixées et identifiées sur le plan parcellaire annexé à la présente délibération ;

PRONONCE le classement desdites parcelles dans le domaine public communal.

DIT que la longueur totale du réseau de voirie communale est portée de 11 376 mètres linéaires à 11 840 mètres linéaires ;

SOLLICITE l'exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts ;

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte afférent à cette

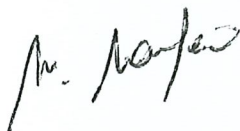
Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 059-215902925-20250402-DELIB20250208-DE

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

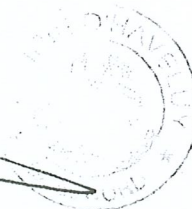
Le Maire,



Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 07/04/2025
Publiée ou notifiée le 07/04/2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,





GEOMETRE
EXPERT

HAVELUY

Rue Paul Eluard – Rue Léo Ferré – Rue des Fougères

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 059-215902925-20250402-DELIB20250208-DE

S'LO

Michel BON

GEOMETRE-EXPERT D.P.L.G - Bureau d'étude VRD

Successeur de Etienne CHAILLET et Antoine BOURGOIN

PLAN DE SITUATION



Echelle: 1/5.000



53 Boulevard Pater
59300 VALENCIENNES
Tél:03.27.46.16.62
Fax:03.27.29.55.13
cab.mbon@wanadoo.fr
Ref:59292-03

59292-03 Rue Louis Rémy - Rue Paul Eluard
- Rue Léo Ferré - Rue des Fougères

Michel BON

Géomètre Expert D.P.L.G.

53, Boulevard Pater
59302 VALENCIENNES CEDEX
Tél. : 03 27 46 16 62 - Fax : 03 27 29 55 13

EXTRAIT DE LA MATRICE
CADASTRALE

ETAT PARCELLAIRE

des Propriétés portées à la Matrice Cadastreale

Commune de
HAVELUY
(Nord)

N° du Plan	Section	N° du Plan cadast	Lieux-Dits	Nature de la Propriété	Contenance			CLASSE	Surface d'après Mesurage	Propriétaire inscrit à la Matrice cadastrale	Propriétaire Réel	Observations
					HA	A	CA					
1	AD	451	Rue Louis Rémy		0	77			77m²	LOGGER HABITAT	LOGGER HABITAT	
2	AD	472	Rue Léo Ferré		15	49			1549m²	LOGGER HABITAT	LOGGER HABITAT	
3	AD	501	Rue Léo Ferré et Rue des Fougères		36	15			3615m²	LOGGER HABITAT	LOGGER HABITAT	
4	AD	520	Rue des Fougères		18	69			1869m²	LOGGER HABITAT	LOGGER HABITAT	



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 059-215902925-20250402-DELIB20250208-DE

SLOW 



Michel BON
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Succursale de l'Est
et de l'Ontario

COMMUNE D'HAVELUY

"Les Grands Champs"
Rue Louis Rémy

PLAN DE CLASSEMENT

De la propriété de la
S.A.S. LOGER HABITAT

Echelle : 1/500

Indice	Date	LIBELLÉ	Dessin
03	20.06.2008	Division des paramètres cadastraux section AD n° 271 et 273	E.F
04	16.10.2009	CLUP général en vue de l'identification de chaque lot	E.F
05	05.11.2009	Nouvelle numérotation cadastrale (DAn 382 v)	E.F
06	17.10.2016	Plan de classement	C.M.

03-27-2009 10:00 AM
Tel: 03-27-2009 10:00 AM
Fax: 03-27-2009 10:00 AM

Partie à classer dans le domaine public



